

Initiatives parlementaires

Ridges et en constituant un comité qui envisagerait la possibilité de créer de nouveaux parcs dans cette région.

Dans son Plan vert, le gouvernement reconnaît qu'il a le devoir de protéger notre richesse naturelle la plus précieuse, l'eau. Il admet aussi dans ce plan qu'il a l'obligation morale de le faire.

Enfin, la Loi sur les pêches, la Loi sur les parcs nationaux et surtout la Loi sur les ressources en eau du Canada, donnent au gouvernement un bon nombre de moyens lui permettant d'agir de façon décisive pour protéger les eaux de cette région.

Tout ce que je demande, et tout ce que les Canadiens demandent, c'est que le gouvernement respecte ses engagements. Si l'état de la moraine d'Oak Ridges continue de se détériorer, s'il n'y a pas de mesures prises pour la protéger dans sa totalité, on mettra en danger les approvisionnements en eau de millions de Canadiens.

Je prie le gouvernement, avec toute la conviction dont je puisse faire preuve, d'agir avant qu'il ne soit trop tard. Prenons l'initiative, montrons au Canada et au monde que le Plan vert signifie quelque chose, que le gouvernement prend ses responsabilités environnementales au sérieux et se préoccupe vraiment de la qualité de vie de ses citoyens. Le gouvernement a les outils, l'obligation et la possibilité d'agir. L'inaction serait inexcusable. Je demande au gouvernement de retenir ma motion et d'assurer la protection de l'intégrité écologique de la moraine d'Oak Ridges.

M. John E. Cole (York—Simcoe): Monsieur le Président, je suis heureux d'avoir l'occasion de parler de la motion que mon ami de York-Nord a proposée aujourd'hui au sujet des négociations que le gouvernement devrait entamer pour préserver la moraine d'Oak Ridges. Je suis très content de l'avoir entendu dire qu'il approuvait les mesures prévues par le Plan vert en vertu de la Loi sur les ressources en eau du Canada et la Loi sur les pêches et océans. C'est un pas dans la bonne direction qui prouve que, si nous nous y mettons tous ensemble, nous pouvons trouver une solution efficace et rapide à ces problèmes.

La moraine d'Oak Ridges est l'une des plus grandes ressources naturelles de l'agglomération urbaine de Toronto. Elle mérite que les citoyens, les groupes environnementaux et tous les ordres de gouvernement s'y intéressent de près. Elle exige que des mesures soient prises immédiatement.

La moraine d'Oak Ridges représente une grande partie des espaces verts du Grand Toronto. Après tout, elle alimente plus de trente rivières et ruisseaux dans cette région. La grande nappe phréatique est essentielle à l'alimentation en eau potable de nombreuses autres municipalités telles que Newmarket, Sharon, East Gwillimbury, Palgrave, Caledon East et la partie ouest de la circonscription de mon ami. C'est une question très importante pour ces municipalités.

L'importance de la moraine vient du fait également que ses pentes sont parsemées de terres humides qui ne représentent peut-être pas grand-chose en soi, mais qui ensemble constituent une ressource naturelle qu'on voit décliner en Ontario depuis quelques années.

La moraine se distingue en outre par le décor naturel qu'elle offre tant pour les loisirs que pour le tourisme. Le sentier panoramique de Pine Ridge qui sillonne la moraine est probablement, comme on dit, une piste créée il y a bien des années.

Le gouvernement fédéral appuie entièrement le rôle que joue le gouvernement provincial en tant que premier intéressé pour assurer la préservation de ces nombreuses ressources naturelles. En fait, la province poursuit avec les municipalités et les autorités responsables de la protection de l'environnement, les groupes d'intérêt public, les promoteurs et les groupes de consultation des citoyens, ses efforts visant à tenir compte des pressions exercées en vue de l'aménagement de la moraine, et continuera de le faire.

• (1130)

La province examinera, avec les municipalités, les modifications qu'il est proposé d'apporter au plan officiel et les demandes de changement de zonage dans cette région.

Le gouvernement fédéral appuie ces efforts de diverses façons, notamment en faisant partager son expertise en matière de modélisation et d'analyse informatiques de ce secteur. Il est prêt à fournir à la province les renseignements scientifiques et techniques dont elle a besoin pour ses études.

La moraine d'Oak Ridges est l'une des caractéristiques physiographiques les plus marquantes du sud de l'Ontario. Elle remonte à la période glaciaire. La moraine est formée essentiellement de sable et de gravier. C'est une élévation de terre située au nord du Grand Toronto, qui s'étend de l'escarpement du Niagara à l'ouest jusqu'à la rivière Trent à l'est, soit sur une distance de plus de 160 kilomètres et, dans l'agglomération torontoise, sur une